

LA POLITIQUE A HUÉ.

sens du changement de ministère et de "Méthode" qui vient d'être tenté en Annam.—

Ni coup d'État, ni révolution

(De la Presse Indochinoise de Saigon)

France, oui, Monsieur, la France, une honte ! Elle se moque de nous. Elle ignore ! C'est loin ..

Oui, c'est loin. Mais quoi, est-ce que l'Annam ne vaut pas la peine qu'on s'en soucie ?

Oui. Les Français à cette conversation mille fois en roulant vers Hué. Nous nous indignons, nous nous indignons de voir la France désintéresser de nous — ou n'avoir que des idées fausses. Hélas ! ne nous point de même ? Que savons-nous (je parle pour le plus grand nombre) du Cambodge qui est à une heure de notre frontière ? Que sait-on de l'Annam ? Oh ! Je ne parle pas de Dalat, ni même de Nhatrang où l'on est allé en vacances. Mais du Quang-Binh et du Quang-Ngai ; combien ont été à Hué ? Je ne parle pas du Nghê An — et de Thanh-Hoa... C'est loin ? Mille kilomètres, onze cents pour Hué.

Il y a quatre mois — exactement depuis le 2 mai qu'on parle d'un coup d'État en Annam ; le mot « révolution » a été prononcé. En vérité dans cette France que l'on croit d'indifférence, si à mille kilomètres de Paris, on avait annoncé n'importe où un coup d'État, une révolution, mille reporters, mille photographes auraient surgi de partout. Tombés du ciel, par avion, vomis de tous les horizons par les autos, par les chemins de fer, par tout ce qui court, vole à travers l'espace.

Il n'y a rien de pareil. On discute sur de vagues renseignements officiels. Qu'on nous permette ce reproche amical à nos confrères de la presse du Nord dont les colonnes sont

pleines de considérations sur un mouvement dont ils ne parlent que par des renseignements de seconde main, à nos confrères du Sud qui n'en parlent pas, ou qui en parlent d'une façon un peu exagérée ; oui, qu'on nous permette de reprocher à nos confrères, à nos amis de ne pas être allés y voir. Nous savons désormais, et sans contester, que nous ne pouvons compter sur aucune agence....

Alors, il faut y aller...

Nuit calme

Dépassées les forêts ordonnées des plantations — elles sont si belles, si pures, les colonnes des grands arbres à latex qu'on oublie l'actuelle misère de nos temps — voici l'Annam, — la route de Phan-Thiet.

Sous les hautes palmes, l'auto silencieuse se hâte. La solitude, le calme de cette route sont impressionnants. Rien ne trouble le silence profond, pas même le ronronnement du moteur, que l'on finit par ne plus entendre. Un craquement de branche donne l'illusion d'un grand bruit. Rien sur cette route — ni personne ; il nous faudra arriver aux abords de Phan-Thiet pour retrouver ce mouvement de fourmilière, ces allées et ces venues des gens au bord de la ville.

Phan-Thiet ? Calme, encore... Mais Phan-Thiet ! Deux cents kilomètres de Saigon. — C'est la Cochinchine ! Pas tant que cela, d'ailleurs ; c'est déjà bien l'Annam ; l'Annamite vestonné se raréfie ; voici qu'augmente le nombre d'indigènes en turban, en robe noire — et pour le peuple vêtu du *cai-ao* et du *cai-quin* jadis blanc, — gris aujourd'hui de poussière et de crasse. Voici les *links*,



Chân dung cụ Hoàng Thái-Xuyên

Diên - mậu Quận - công
Văn-minh-diện Đại-học-sĩ
Truy-thụ Cần-chính-diện Đại-học-sĩ
Tiền Bắc-kỳ Kinh-lược đại-sự
Thường-thụ đệ-nhi-hạng Bắc-đầu hội-tỉnh

et leur chapeau à pointe de cuivre ; voici même la robe brune avec la pièce d'étoffe étroite qui se ratta-che à l'épaule.

— Eh bien ! demandons-nous à ce vieil ami que nous avons été saluer au passage ? Coup d'Etat ? Révolution ?

C'est un vieux secrétaire de résidence. Vous connaissez déjà ces figures plissées, des yeux réduits à une fente d'où part un éclair malicieux, quelques longs poils de barbe blanche... Lettré en chinois et en annamite, fin... Un survivant des concours triennaux, qui, connaissant aussi le français, fut versé dans les bureaux de résidence. Un mince sourire, à notre question, étire le coin de sa lèvre.

Révolution ? Coup d'Etat ? Je ne sais pas. Tout est bien tranquille ici. Vous savez, cela, on dit que s'est passé à Hué.

J'insiste :

— Pourrait il y a eu des changements.

— Des changements ? Sans doute, oui, des changements. Excusez-moi, si je comprends mal le français. Mais je crois que les changements, cela ne fait pas une révolution ou coup d'Etat ?

— Mais ici ?

— Ici ? A Phan-Thiet ? Rien n'est changé ; on ne sait rien ; on ne parle de grand chose...

La tasse de thé ; une cigarette silencieuse dans cette ignorance.

Et nous repartons.

La lune s'est levée. Hélas ! je fais du reportage et n'alourdirai point ce compte rendu de descriptions poétiques, — ou qui s'es-souffleraient à l'être... Mais, vraiment, ce ciel d'Annam, ruisselant d'une clarté pure, ce sable blanc, scintillant sous la lumière, et cette immense solitude... Quels mots trouver pour dire l'apaisement que cette nature verse au cœur inquiet des hommes ? La mer, au loin, brille, sans une ride ; des roches dessinent dans l'air lumineux leurs masses noires, semblables à des bêtes accroupies. Nous allons dans un enchantement indicible. Les pentes du faux Varella, le Varella... Et puis, après des heures, des heures, émerveillement, le coi des Nuages et la grande plaine qui précède Hué.

Il ne se passait rien à Nha-Trang, ni à Qui-Nhon — où nous faisons un petit crochet pour aller aux nouvelles, ni à Quang-Ngai, ni à Tourane... Nulle part, en Annam, nous n'avons observé un écho extérieur des évé-

nements que l'on s'est plu à baptiser coup d'Etat). Le peuple d'Annam — et cela, c'est absolu, sans discussion possible, — le peuple d'Annam ne réagit pas. Cela se passe hors de lui, loin de lui. Il ignore peut-être même ce qui se passe.

Ah ! dans les résidences, chez les mandarins, les commentaires vont ferme. Nouveaux ministres, — nouvelle « cliens »... En tous cas, pas mal d'assiettes au beurre sont bousculées ou même vidées. Et cela ne va pas sans quelq'émotion dans le petit peuple des bureaux... Mais le coolie, le paysan, le commerçant, ils sont en dehors de tout cela et poursuivent la lutte pour l'existence qui est âpre en ce pays d'Annam. Une grande misère se laisse voir dans cette population hâve, décharnée ; on la sent misérable. Un « cent », pour certain, représente une journée de vie. Autour des marchés, se presse une population hallucinante de mendiants, de dégénérés, d'infirmes. Ils sont là, attendant que tombe un déchet de nourriture, se disputant, s'arrachant d'immondes reliefs.

Huê

Et voici la ville du Seigneur de Hué, la grande et belle ville qui s'allonge paresseusement au bord de sa Rivière des Parfums... Ah ! quelle douceur, tout de suite, enveloppe le voyageur altéré, empoussiéré, las de vingt-quatre heures de route... Il se détend, respire...

Mais quoi, voilà donc cette ville où il se passe des choses ? Cette ville de révolutions et de coups d'Etat ? On ne le dirait vraiment pas. J'admire le calme de la population de ce magnifique hôtel Morin où je goûte le délassement du voyageur ayant enfin atteint son but. Les gens vont, viennent, sans paraître se douter qu'ils sont en état troublé par de bons ou mauvais coups. Ils prennent leur temps ; ils ne se bouseulent guère ; un coolie de Hué a ceci de commun avec un coolie de Saïgon qu'il ne se dérange pas pour si peu qu'une automobile, — ou qu'un éléphant. Mais l'automobile attend, tandis que l'éléphant avance, écartant tout sur son lent passage.

Et ce n'est pas un mince pittoresque que ce mêli-méli du pont Clémenceau qui est un grand pont en fer chargé tout spécialement de déshonorer cette rivière adorable et admirable, et qui y réussit parfaitement.

Une foule d'où ne part pas un cri, s'écoule sans heurt. L'éléphant du roi, chargé d'herbe, va, défini f, vers le Palais : des autos trépident derrière des pousses privés le pousse privé est encore, à Hué, d'usage courant), — où patiemment. attend une élégante en sa robe rose, ou bleue; — jolies, les femmes de Hué! — Un mandarin militaire passe, pied, nus, en sa longue tunique rouge brodée de jaune. C'est un soldat ou un sous-officier, mais il est amusant et il fait riche. Et puis des coolies, des coolies encore en ces *cai-ao* jadis blancs, mais aujourd'hui gris-sale. Tout cela circule, roule, va, vient, sur ce pont de fer qu'on a appelé « pont Clémenceau », sans doute pour punir le Tigre de la sinistre paix qu'il nous a laissée.

La punition est sévère. Et je voudrais connaître le fou épileptique, la brute sinistre et indiciblement imperméable à la beauté qui conçut pour la Rivière des Parfums, dans le cadre immobile et magnifique des hauteurs violettes, bleues, pourpre-sombre des monts d'Annam, ce pont en fer blanc qui recourbe des arches atteignant au maximum de l'horreur.

Ce pont, d'ailleurs, m'arrache à la douceur de tout oublier en ce cadre magique. Il l'offense vraiment par trop. Il nous rappelle que nous sommes ici, non pour nous oublier, et nous et le reste, mais pour travailler.

— Coup d'État ? Révolution ?

— Vous voulez rire !

C'est un charmant confrère ; mais je m'en méfie. C'est que tout en le tenant pour un loyal et parfait camarade, il m'a paru favorable aux événements qui se sont déroulés ici depuis le deux mai.

— Oui, continue mon confrère, c'est entendu. Vous êtes de l'opposition. Mais vous êtes venu pour voir ! Ce n'était pas la peine de vous taper onze cents kilomètres de route dans cette chaleur et cette poussière, pour nous amener ici des idées préconçues.

Eh bien, ici, il y a eu un changement. *Un changement de ministère.* Et c'est tout. Bougre ! S'il y avait, à Paris chaque fois qu'un ministère tombe, un coup d'État ou une Révolution, vous vous rendez compte !

— Oui, mais...

— Oui. Je sais. Il s'agit tout de même de quelque chose de plus important ici les ministres qui sont choisis par Sa Majesté...

— ... Sa Majesté...

— Sa Majesté, parfaitement. Sans doute y a-t-il influence de l'administration. Vous le

trouvez mauvais ? Vous ne croyez pas que nous sommes en ce pays pour ça ?

— Oui, mais il importe que la direction soit bonne.

— C'est ça, crie mon confrère. Vous avez dit le mot. Et ayant ramené les événements à leur véritable signification, jugez-les, mais sans nous apporter d'idée fixe. Allez, demandez des tuyaux, et concluez. Mais pour Dieu, faites votre petit Descartes ! Abordez les choses et les êtres avec une pensée et un cœur neufs, dépouillés de tout parti-pris.

Vous voulez vraiment comprendre ce qui s'est passé ?

— Dame !

— Eh, je vous l'assure, cela en vaut la peine ! Ces changements sont sérieux. S'ils ne sont ni une révolution, ni un coup d'État, ils marquent néanmoins une date pour les heureuses ambitions qu'ils précisent.

— Heureuses ? Dites donc, il me semble que vous donnez votre avis ?

— Oui, mon ami. Je ne vous en dirai pas plus. Faites votre métier. Allez. Mais je vous le dis, j'estime que le peuple d'Annam, ce peuple qui vous préoccupe, qui me préoccupe parce que nous sommes des Français, parce que nous pensons d'abord et avant tout au pauvre bougre qui peine et travaille durement, sera libéré d'un poids abominable, si les nouveaux hommes qui arrivent réalisent leurs promesses. Lisez tous ces articles, qui ont paru dans le Nord. Je ne parle guère du Sud où, dans l'ignorance, on s'est généralement abstenu. Aucun d'eux ne se soucie de la misère du paysan. Critiquant les nouveaux ministres qui n'ont encore rien fait, ils semblent approuver tout ce qui fut commis dans le passé ! Or, ce passé, ce passé contre lequel on ne dit rien ! Mais je ne veux pas vous influencer ! Allez, mon ami, je vous le répète, allez y voir.

Et puis, quand vous aurez vu, revenez me voir...

— Allez, mon ami...

— Allez, m'a dit mon bon confrère, et voyez...

Comme c'est commode ! Me voilà dans la rue... Tout est si calme en ce pays soignant en remous ! S'il y a quelque chose, ça se passe bien en dessous. Je reste là, irrésolu. Une jeune Annamite me dévisage, de ses yeux hardis, et sourit. On dirait qu'elle sait mon embarras. Et de fait, une paix profonde, intense, règne sur la ville. Hors le pont où s'écoule la foule, tout donne l'im-

pression du repos... Et toujours ce fleuve, ce fleuve insistant, qui scintille dans le cadre de ses montagnes...

Mais je secoue mon irrésolution. Je n'ai pas de temps à perdre. Je me rends chez un haut fonctionnaire auquel on m'a adressé. Celui-là me donnera, tout au moins, le point de vue officiel.

Et pendant le court trajet, je songe aux événements qui m'ont attiré en cette douce ville et dont rien ne se laisse voir sous la claire lumière d'Annam... Savent-ils, ces gens, savent-ils même qu'il y a eu ici quelque chose de changé ?

Changement de ministère

Mon interlocuteur, après les propos d'arrivée, éclate de rire.

— S'ils le savent ? Mais dites-moi, mon ami, vos lecteurs savent-ils exactement ce qui s'est passé ?

Vos lecteurs connaissent-ils le mécanisme d'un protectorat et le sens du changement qu'on a si légèrement appelé coup d'Etat, révolution, que sais-je encore ?

— Ma foi...

— Savent-ils qu'ici, en vertu du traité de 1884 — la France n'a, exactement qu'un droit de contrôle ? Que tous les actes publics, tous, vous entendez ? nominations, décisions, administration, doivent être accomplis par le gouvernement annamite, sous la réserve du contrôle de la nation protectrice ?

— Dame ! Je pense que tous les coloniaux savent ce que c'est qu'un protectorat ?

— Eh bien, même en admettant qu'ils s'en doutent, savent-ils qu'avant le deux mai dernier le traité de 1884 était négligé et qu'en fait, la situation se trouvait renversée ? Que c'était le gouvernement français qui faisait les nominations — et le Conseil des ministres, le Comat, qui s'inclinait, sans même parfois prendre la peine d'entériner ? Et, qu'en réalité aucun de ces ministres ne se souciait de donner à ce pays un gouvernement, une personnalité ?

Savait-on cela en ce Saïgon où l'on parle de « Coup d'Etat » ?

— Mon Dieu...

— Vous allez m'accuser de parler comme un officiel ? Je suis, en effet, un « officiel »...

— Mais, mon cher ami, même un officiel peut voir clair. Je vous assure que...

— Taisez-vous, mauvais homme ! Ce qu'on ne peut nier, c'est qu'avant le deux mai, le traité de 1884 n'était pas observé. Les mi-

nistres, pour le plus clair des décisions les plus graves, n'étaient là qu'en parade. Vous vous rendez compte de ce singulier coup d'Etat qui remplace un désordre par la stricte observation des traités et met les choses en la place qui leur revient ? Et puis, tout de même, il faut se rendre compte des choses. Savez-vous l'âge de S. E. Nguyen-huu-Bai, premier ministre (en fait, puisque la chose n'existait pas dans les institutions de l'empire d'Annam) ? 71 ans. Savez-vous celui de leurs excellences Vo Liem, Pham Lieu, Vuong-tu-Dai, Ton-that-Dan ? Plus de la soixantaine ! Le benjamin de ces ministres avait 61 ans. N'est-ce pas l'âge où les Tircis de la politique doivent songer à la retraite ?

— Ce sont choses auxquelles on se résout difficilement.

— Sans doute. Mais il y a ceci : c'est que l'Annam, encore inquiet, troublé, il y a quelques mois, doit retrouver une stabilité administrative et politique réelles. Je ne suis point dans le secret des Dieux...

— Les Dieux n'ont pas toujours de secrets...

Oui. Je sais votre marotte et qu'on ne se laisse guider en haut lieu que par les événements, qu'au lieu d'avoir une méthode...

— ...Un secret.

— ...Oui, on fait de l'opportunisme. Eh bien, tenons-nous en exactement à ce que nous voyons, et ne cherchons à sonder ni les reins, ni les cœurs.

Oui, l'ancien personnel ne se souciait ni d'exercer les prérogatives que le traité de 1884 avec la France lui conférerait, ni d'administrer, ni d'avoir une politique quelconque.

Il était, en un mot, passif... Il obéissait au protectorat, en reclinant de ci, de là, pour le principe, mais pas bien longtemps.

— Mais pourquoi ? Ces gens, ces ministres qui sont vieux aujourd'hui, ils ont été jeunes, ils auraient pu avoir des idées, et essayer de donner à l'Annam une personnalité...

— Ah ! voilà, mon ami... Vous le dirais-je ? Ah ! tant pis ! Et parlons net...

— Parlons net.

— Eh bien, ces ministres, ce Nguyen-huu-Bai, instruit, intelligent, religieux, ces ministres, ce n'étaient pas des ministres. C'étaient des mandarins, de supermandarins, si vous voulez, mais des mandarins, avec tout ce que ce mot comporte de rétrograde, de douloureux, de mauvais, pour le peuple annamite. C'étaient des mandarins, embarrassés d'une « cliens » formidable, d'une masse de pro-

tégés, dont les intérêts se croisaient, s'entrecroisaient, se croisent et s'entrecroisent encore. Les voyez-vous, perdus en mille combinaisons, se laissant aller à tous les renoncements?

— Je connais cela...

— Oui, vous avez cela en Cochinchine !

— Et ailleurs !

— Mais si vous saviez, en Annam ! Ah ! que ceux qui voudraient défendre l'ancien ordre de choses, viennent me parler de ce régime odieux sous quoi le peuple d'Annam a si longuement gémi.

— Si longuement qu'il en a pris son parti...

— Et qu'il va au-devant du vol et de l'impôt occulte ? Qu'il sait l'exploitation à quoi il doit se soumettre ? Que mille proverbes dans sa langue lui précisent cette obligation ?

« Ne va pas voir le mandarin les mains vides ».

« Fais-toi précéder chez le puissant par des offrandes »...

Oui, nous pourrions en égrener ainsi. Eh bien, je veux voir dans le changement de ministère qui s'est fait le deux mai dernier un effort contre ce lugubre apanage du mandarinat. Je veux espérer que ces hommes, mis en leur temps à la retraite, et qui, il faut le dire, laissèrent durer ces terribles abus et peut-être même en furent les bénéficiaires, que ces ministres sont les derniers parmi les remparts du régime abject sous lequel nous vivons en Annam...

— ... Et ailleurs.

— ... Et aussi que, grâce aux r formes...

— Quelles réformes ?

— Celles du mandarinat, celles de l'enseignement, d'autres encore...

— L'Annam retrouvera un équilibre administratif national qui lui manque...

— Voilà donc le point de vue officiel ?

— Mon ami, j'ai consenti à discuter avec vous. C'est donc que j'estime que vous pouvez me comprendre. Vous ne faites pas de l'opposition aveugle. Je vous donne mon point de vue. Contrôlez-le. Discutez-le.

Je ne sais si l'expérience réussira. Les hommes nouveaux...

— Il y en a qui flanchent déjà...

— Un. Soit. Mais ces hommes jeunes, instruits, honnêtes, faisons-leur crédit, pénétrés de la grandeur de leur tâche sont persuadés de l'utilité de leur effort.

Et de quelque côté que vous envisagiez la question, de quelque côté que vous vous tourniez, vous buterez contre ces faits qui, à aucun moment ne peuvent être discutés : Une réforme du mandarinat, une réforme administrative était nécessaire.

Les anciens ministres non seulement ne manifestaient pas leur désir de s'y efforcer, mais s'en montraient manifestement incapables pour nombre de raisons et surtout parce qu'ils en étaient eux et leurs clients les premiers bénéficiaires.

Le traité de 1844 n'était pas respecté. Même un semblant de personnalité n'était pas sauvegardé à l'Annam.

Il va l'être désormais.

— N'avez-vous pas l'impression que, vraiment, votre tableau est presque trop beau ?

— Eh bien, mon ami, vérifiez-en l'ordonnance et la couleur...

NEUMANN

(La Presse indochinoise)

L'ouverture de la session du Conseil Colonial

Saigon, le 19 Septembre

La session ordinaire de 1933 du Conseil Colonial a été ouverte ce soir par le Gouverneur de la Cochinchine dans les formes habituelles. M. KRAUTHIMER a prononcé le le discours d'usage.

Après avoir rappelé la fièvre de gain, « véritable épidémie », qui s'était saisie de la Colonie après la guerre et le renversement brutal des prévisions qui, parallèlement à la crise avait amené la situation critique de la Colonie le Gouverneur rappelle ce qui a été fait dans les différentes branches de l'activité économique pour aider la Cochinchine à surmonter le moment difficile qui doit

précéder le rétablissement de la situation. Les premiers atteints et les premiers secours ont été les planteurs de caoutchouc et bien que le plan adopté ait été vivement critiqué le système connu, adopté et réalisé a donné les résultats espérés et actuellement avec la hausse des cours les planteurs ont franchi la période la plus critique.

Presque en même temps les riziculteurs eux aussi étaient frappés. Il s'agissait de trouver des palliatifs à effet immédiat puis des remèdes souverains propres à sauvegarder définitivement les intérêts compromis. D'où l'organisation des prêts saisonniers

l'intensification des exportations vers la métropole et l'octroi de délais de paiement aux débiteurs de bonne foi ; puis l'aménagement des dettes de la rizière au moyen de prêts à long terme.

Dès le début de 1931 les caisses mutuelles de crédit agricole ont consenti des prêts de campagne, ensuite des prêts de moisson pour 1 366.469 piastres et 282.144 piastres respectivement. Malheureusement les remboursements promis ne furent pas effectués dans les délais impartis ; souvent même le gage donné disparut, au 31 Août 1932 30 % de l'ensemble des prêts seulement étaient remboursés ; au 31 Août 1933 38 %.

Le financement de la campagne 1931-1932 assuré, il fallut chercher une clientèle nouvelle à défaut des clients habituels frappés par la crise ; c'est vers la métropole que furent cherchés les nouveaux débouchés. M. KRAUTHEIMER donne quelques chiffres ; en 1929 les exportations vers la métropole étaient de 188.000 tonnes ; en 1931 elles ont dépassé 310.000 tonnes ; en 1932, 432.000 tonnes ; et au 31 Août 1933, 410.000 tonnes soit la moitié des exportations totales à la même date de 1932. Cependant le riz a été l'objet d'une attaque des producteurs de blé français, heureusement le Ministre des Colonies, M. Albert SARRAUT, a pu lui conserver la place conquise dans la métropole en évitant le contingentement. L'écoulement des récoltes est dès maintenant assuré à une cadence progressive.

En présence du conflit qui met aux prises les créanciers et les débiteurs, il a paru opportun de profiter de certaines dispositions favorables de la loi et une sorte de moratoire individuel s'est établi, laissé à la juste appréciation des tribunaux. Dans l'ensemble cette mesure a permis d'attendre « sans dommages excessifs » l'aménagement des dettes de la rizière par les prêts à long terme.

Après avoir soulagé le riziculteur, il fallait le guérir et le sauver tel fut le programme des prêts long terme. A ce jour 2.662 demandes de prêts, représentant un passif de 35.000.000 piastres grévant 400.000 hectares de rizières, ont été présentées alors que l'on compte en Cochinchine 250.000 propriétaires cultivant 2 millions d'hectares. Malgré de nombreuses difficultés et des lenteurs inévitables, le service fonctionne actuellement. A ce jour deux cas ont été définitivement réglés ; 29 demandes sont proposées à la signature du Gouverneur Général pour un montant de 1.700.000 \$; 185 dossiers sont en état, etc.. Normalement, il est

permis de prévoir qu'avant la fin de l'année 300 demandes auront reçu une solution, 6 millions de piastres seront réparties et 11 millions de passif aménagés. Les intérêts annuels qui grèvent 100.000 hectares tomberont de 1.700.000 \$ à 480.000 \$.

Les dettes des petits propriétaires seront aménagées par la caisse centrale du Crédit agricole.

Abordant la situation du commerce, le Gouverneur de la Cochinchine continue : Dans un pays essentiellement agricole toute atteinte portée à la production à sa répercussion immédiate dans tous les domaines de l'activité économique, spécialement dans le commerce. Ce phénomène a pris ici d'autant plus d'acuité que les commerçants et les banquiers avaient manié le crédit « à l'Américaine ». La crise a mis les commerçants à l'entière discrétion de leurs prêteurs. Ceux-ci exigent des garanties, des commissions supplémentaires quand ils n'émettent pas la prétention de contrôler et de diriger les opérations des firmes qui ont fait dans le passé leur fortune (applaudissements). Aussi ajoute le Gouverneur de la Cochinchine « Dussé-je encourir l'ironie ou les foudres des marchands de crédit, dont la puissance domine la Colonie, je leur demande d'abaisser le taux des intérêts et de l'escompte, de réduire les commissions, d'accorder des délais, de suspendre les exécutions, d'organiser le crédit commercial et industriel à long terme ». (Applaudissements).

Résumant ensuite les répercussions directes de la situation générale sur les ressources budgétaires des Colonies, M. KRAUTHEIMER constate que l'exercice 1931 s'est clos avec un déficit de 1.700.000 piastre, celui de 1932 avec un déficit de 1.900.000 piastres ce qui implique la nécessité de très sérieuses compressions. Néanmoins aucune majoration de contributions directes n'est demandée ; au contraire toutes ont été réduites progressivement par l'atténuation des centièmes extraordinaires, puis par leur suppression totale. Le projet de budget de 1934 a été préparé dans un esprit de stricte économie. Les prévisions de recettes, de 12 millions, sont inférieures de 1.205.630 piastres à celles de 1933 ; pourtant malgré les réductions de dépenses de Travaux Publics portant exclusivement sur le personnel, le plan de campagne 1934 accuse pour les travaux un accroissement de 240.720 piastres : « Ainsi nous parviendrons sans impôts nouveaux à une liquidation honorable d'un passé surchargé ».

Le budget de 1934 sera marqué par l'unification à 6 piastres dans toute la Cochinchine de la cote personnelle, sauf dans les provinces déjà imposées à un taux inférieur. Des instructions précises de réduire les centièmes sur les rizières et les cultures dont le maximum a été fixé, ont été données et seront strictement exécutées, voire imposées d'office.

Passant à la situation politique, le Gouverneur de la Cochinchine est heureux de constater qu'aucun incident sérieux ne s'est

produit pendant l'année écoulée. Les paysans ont manifesté le désir de travailler dans l'ordre et la paix. Pourtant les partis de désordre et de révolution ont poursuivi leurs menées occultes. Sans appréhension mais avec vigilance, les services de sécurité veillent et juguleront toute tentative de contrainte ou de violence quels qu'en soient les auteurs.

M. KNAUTHEIMER conclut en exhortant l'Assemblée au calme, à la confiance, à la sécurité. « Restez forts dans le droit, dans la légalité pour triompher ».

Son Excellence Hoàng Cao-Khai

I

Son Excellence Hoang-cao-Khai, ancien Kinh-Luoc du Tonkin, Regent (*Van-Minh*) de l'Empire d'Annam en retraite, Grand Officier de l'Ordre Royal du Dragon d'Annam, Grand Officier de la Légion d'Honneur, Grand Officier de l'Ordre Royal du Cambodge, est décédé à Thai-ha-Ap, près de Hanoi, le 22 Septembre 1933, à 22 h. 40.

Originaire du village de Đông-thai, canton de Việt-yên, Phu de Duc-Tho, province de Ha-Tinh (Annam), où il est né en 1850 (3^e année, du règne de l'Empereur Tu-Duc), S. E. Hoang-cao-Khai se signala tout jeune parmi les lettrés du pays, par une précocité qui lui valut son admission au titre de Cu Nhon lors du concours triennal de Nghê-An en 1868.

Admis dans le mandarinat à la Cour de Hué, il fut nommé en 1875 Hlanh-Tâu attaché au Ministère des Rites, puis l'année suivante Tu-Vu au même Ministère; il cumula ses fonctions avec celle de Tu-Vu au Ministère de la Guerre.

Arrivé au Tonkin en 1880, il débuta en qualité de Giao-Thu au Phu de Hoai-Duc, province de Hanoi. Chargé par intérim des fonctions de Tri-Huyên de Tho-Xuong (Hanoi) en 1881, il fut titularisé dans ce poste un an plus tard. En 1883, il fut nommé par intérim An-Sat de Hanoi.

C'était l'époque où la piraterie désolait le pays. Le Phu de Ung-Hoa, à 38 km. de la ville, étant assiégé par les pirates, l'An-Sat prit en personne le commandement d'une troupe de partisans et vint au secours du Tri-Phu qui, cerné depuis une vingtaine de jours, se trouvait dans une situation des plus critiques. S. E. Hoang-cao-Khai, après

quelques combats sanglants, dispersa les pirates qu'il poursuivit jusqu'à Thanh-Oai.

Ce fut la première des campagnes que le futur Kinh-Luoc devait par la suite diriger et mener à bien. Envoyé successivement en 1885 au Phu de Ly-Nhan, au Phu de My-Duc, au Huyên de Chuong-My, dépendant de la province de Hanoi (Hà-Dông n'était pas encore érigé comme province), S. E. Hoang-cao-Khai mena une lutte sans merci contre les bandes de pirates annamites et chinois qui ravageaient le pays, ramena à leurs foyers une population affolée et ruinée par les ravages des bandits, installa partout des postes de surveillance et, après trois ans de lutte, fit régner une tranquillité relative dans toute la région.

La province de Hanoi pacifiée, il importait de mettre fin aux déprédations constantes des fameux « pirates de Roseaux » qui avaient leur quartier dans le Bai-Sây (province de Hung-Yên). En 1885, S. E. Hoang-cao-Khai fut chargé de cette mission. Nommé Tuân-phu par la suite, il fut appelé à Lang-Son pour y seconder les autorités militaires dans la poursuite des bandes chinoises et dans la réorganisation du pays.

En 1886, il fut rappelé à Hung-Yên en qualité de Tuân-Phu. Grâce à son énergie, il parvint à obtenir de nombreuses soumissions de la part des pirates qui avaient échappé jusqu'alors à toutes recherches et fit renaitre la tranquillité dans la région. En raison des éminents services rendus par lui à la cause du Protectorat, le Résident Général, M. Sylvestro, au cours d'une tournée à Hung-Yên lui décerna une médaille d'or et lui confia les fonctions de Tiêu-Phu-Su (chef de la colonne de police) des provinces de Hai-duong, Hung-Yên et Bac-Ninh ravagées par la piraterie.

Promu au grade de Tông-Dôc stagiaire et décoré de la Croix de la Légion d'honneur en 1887, il s'attacha à la reconstitution des villages de la région de Bai-Sây qui avaient été abandonnés, puis terrorisés par les bandes de pirates, aida l'Administration française à réorganiser le pays et contribua en outre à la reconstruction des digues de cette province qui fut désormais à l'abri des inondations.

En 1888, il fut nommé Tông-Dôc de la province de Haiduong. L'année suivante, chargé des fonctions de Khâm-Sai, il prit la tête d'une colonne de police comprenant, outre les partisans, 600 miliciens. Il marcha contre les rebelles Truong-van-Vinh dit « Dôi Vang » et Nguyễn-van-Ti dit « dôi Ti » et les réduisit après de nombreux combats. La bande de ce dernier particulièrement dangereuse livra à l'Administration française 400 partisans et 300 fusils.

Ce fut ainsi qu'appuyé par le Gouvernement Français, le futur Kinh-Luoc, en un laps de temps relativement court, fit renaitre la paix dans les régions les plus troublées du Tonkin en réduisant à merci les nombreuses bandes qui terrorisaient le Tonkin.

En 1890, S. E. Hoàng-cao-Khai dirigea à nouveau une colonne de police contre le chef rebelle Tiên-Duc qui s'était installé dans l'île de la Cac Ba et réussit à l'en chasser avec sa bande.

Ce fut la même année que d'accord avec la Cour de Hué, le Gouvernement Français confia à S. E. Hoàng-cao-Khai, le poste de Kinh-Luoc au Tonkin devenu vacant par suite du décès de S. E. Nguyễn-huu-Dô. Le nouveau Kinh Luoc en pleine entente avec le Gouvernement du Protectorat procéda à la réorganisation administrative rendue nécessaire après la période de trouble causée par la grande piraterie.

Les fonctions de Kinh-Luoc ayant été supprimées en 1897, S. E. Hoàng-cao-Khai fut nommé Régent de la Cour de Hué (Phu-Chanh-Dai-Thân) et chargé en même temps de la direction du Ministère de la Guerre.

En 1892, il prit sa retraite et se retira à Thai-hà-Áp, village qu'il avait fondé près de Hanoi. Il consacra les dernières années de son existence à écrire des livres qui le classent parmi les écrivains annamites les plus distingués de l'époque contemporaine.

Au moment où disparaît l'ancien vice-roi du Tonkin, il semble bon de rappeler le fait suivant inconnu du public et qu'ignorent

peut-être les plus proches parents de ce grand mandarin.

C'était en 1883. En quel mois ? En quel jour ? Peu importe. Le R. P. Marcou devenu plus tard le grand et saint évêque de Phat-Diêm, se trouvait alors au cours d'une tournée d'administration, au village de Ké-nua, en compagnie de son fidèle socius, le R. P. Souvignet. Disons vite, pour nous orienter un peu, que le dit village est assis sur les bords du Day, à cinq kilomètres environ au dessus de Te-Tieu bien connu.

Vers minuit un grand mandarin s'amène tout à coup dans la misérable paillote qui servait alors de cure et, sans plus de cérémonie, décline ses noms et qualités : Hoàng-cao-Khai, an-sat de la province de Hanoi. Il conduisait, sur cinq grandes jonques, une forte compagnie de miliciens pour aller combattre le fameux pirate Cai-Chang, autrement dit Dinh-công-Trang, qui menaçait la mission de Ké-so. On fit un brin de causerie, tout en vidant quelque tasse de thé, et le grand mandarin continua son chemin.

À Késo arrivait bientôt la nouvelle que cinq grandes jonques couvertes de drapeaux et remplies de pirates descendaient rapidement pour aller attaquer la Mission. Vite, le brave P. Mollard, que ces temps de piraterie tenait en alerte continuelle, sonne le branle-bas et, à la tête de ses vaillants mousquetaires, se porte résolument au devant de l'ennemi. Le voici qui débouchait déjà au-dessous de Cho-Quê, tous drapeaux au vent. Feu ! Et les vingt mousquetaires crépitent à la fois, ébranlant tous les échos d'alentour et mettant à mal un des occupants de la première embarcation. Mais voici bien une autre chanson ! Des cinq jonques part aussitôt une fusillade nourrie qui oblige les mousquetaires à s'abriter derrière la digue du fleuve, on devine avec quel empressement. Sales pirates ! Heureusement pour tout le monde, l'affaire en resta là ; le P. Mollard qui s'était rendu compte le premier de la méprise, se retira, et le grand mandarin continua de son côté à descendre le Day jusqu'à Nam-công, à cinq kilomètres au-dessous de Késo. Là, apprenant que Cai-Chang et sa bande venaient de s'enfuir dans les montagnes, il s'élança bravement à leur poursuite sabre en mains et les pieds nus. Peine perdue ; les pirates avaient de l'avance et ne purent être rejoints. Il n'en est pas moins vrai que le futur vice-roi du Tonkin avait donné, ce jour là, un bel exemple d'endurance et de cranerie.

(Avenir du Tonkin)